



Formation dispensée à
Poitiers



Signataire de la Charte
Formation et Handicap

Référent handicap : secretariat@ecole-matile.com



Important taux de réussite
aux examens*



Forte insertion
professionnelle ou poursuite
d'étude*

*Chiffres disponibles sur le site
<https://ecole-matile.com>

Métiers de la coiffure

OBJECTIFS DE FORMATION

Le titulaire du Brevet Professionnel Coiffure est un professionnel hautement qualifié. Il est compétent dans l'accueil, la prise en charge et le suivi de la clientèle ; il maîtrise les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de coloration, d'éclaircissement, de mise en forme temporaire ou durable et de coiffage. Il conseille la clientèle et exerce une activité de valorisation des services et de suivi beauté. Il assure également la gestion administrative et financière de l'entreprise ainsi que son développement, l'animation et la gestion du personnel.

Dans ses activités d'accueil et de suivi de la clientèle, il réalise la collecte, la sélection et le traitement des informations ainsi que le suivi de la qualité de l'accueil et la prise en charge de la clientèle. Il conçoit et met en oeuvre des techniques, produits et services par :

- le conseil et la vente de produits, matériels et services,
- la conception de coiffure personnalisée,
- la mise en oeuvre des techniques de soins capillaires, de coloration et d'éclaircissement,
- la création et la réalisation de coupes aussi bien féminines que masculines,
- la conception et la réalisation de coiffures événementielles,
- la conception de coupes masculines spécifiques ainsi que la réalisation d'une taille du système pilo-facial.
- L'exercice du métier prend en compte la connaissance de l'entreprise, la réglementation et les normes en vigueur, la santé et la sécurité au travail, la qualité et le développement durable. La maîtrise des outils informatiques et des logiciels professionnels est également requise.

CONDITIONS D'ADMISSION

CAP COIFFURE au minimum

ÉVALUATION

- Contrôle continu des connaissances et examen blanc, jury composé de professionnels et professeurs
- Formation sanctionnée par un examen final de l'Éducation Nationale.

RÉCAPITULATIF DES TÂCHES

- Création d'une coiffure : Couleur, Coupe et Coiffage
- Frisage, Défrisage
- Coupe Homme, Taille de Barbe et rasage
- Coiffure Événementielle
- Sciences et technologie
- Vente Conseil
- Management et Gestion d'un salon de Coiffure

CONNAISSANCES DU MILIEU PROFESSIONNEL

L'apprenti est en situation professionnelle dans l'entreprise ce qui lui permet d'accéder plus facilement à l'emploi grâce à l'expérience acquise

ORGANISATION

Session de 25 élèves maximum par classe.

Durée complète de la formation : 24 mois. 400 Heures par an.

Rythme en entreprise

Un jour en CFA par semaine.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Dossier de candidature disponible sur le site internet ou par courrier sur demande.

Dossier à adresser accompagné des pièces demandées.

Réception du dossier complet > Traitement de la candidature sous 15 jours > Entretien de motivation >

Décision d'admissibilité

Inscription jusqu'au 15 juin, ensuite, examen du dossier en fonction des places disponibles

PROGRAMME DE FORMATION



Informations pratiques



Diplôme de l'Éducation Nationale



Rémunération suivant l'âge



5 Semaines de congés payés



RNCP 12281

Visitez nos écoles



La Rochelle



Poitiers

BLOCS DE COMPÉTENCES

Création, couleur, coupe, coiffage- Ouverture sur le monde

Modification durable de la forme

Option A - coiffure événementielle

Option B - Coupe homme et entretien du système pilo-facial

Vente-conseil

Management et gestion d'un salon de coiffure

Sciences et technologies

Arts appliqués à la profession

Expression et connaissance du monde

Epreuve facultative langue vivante

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est conclu entre l'apprenti et un employeur

La durée du contrat varie de 12 à 24 mois selon le profil de l'apprenti.

L'apprenti doit avoir entre 16 et 29 ans, possibilités de dérogations

Prise en charge du coût de la formation

Rémunération pour l'apprenti durant la formation

Le CFA participe activement au placement des candidats en entreprise grâce à un réseau d'entreprises partenaires.

FINANCEMENT

- Organismes financeurs de la formation professionnelle
- Prise en charge du 1er équipement pédagogique

ENGAGEMENT QUALITÉ

Le 4 juillet 2020, l'École MATILE a obtenu la certification Qualiopi au titre des catégories : Actions de formation et Centre de Formation d'Apprentis

LA ROCHELLE
Rue Nicolas de Largillière 17000
La Rochelle
Tél : 05 46 68 91 48

POITIERS
4-6 Rue Boncenne
86000 Poitiers
Tél : 05 49 55 20 10

secretariat@ecole-matile.com
www.ecole-matile.com